

Numéro de dossier : 1111013002

Unité administrative responsable

Développement et des opérations , Direction du développement économique et urbain , Division de l'urbanisme

Objet

Adopter un règlement, sans changements, modifiant le document complémentaire au Plan d'urbanisme afin d'y ajouter des dispositions sur les antennes et adopter un règlement modifiant le règlement sur les réseaux câbles (12-012).

Sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires

♦Commentaires

Il sera important de s'assurer d'effectuer la concordance avec le règlement sur les réseaux câblés 12-012, (et avec les futurs règlements d'arrondissements)

Numéro de certificat (ou note)

Responsable de l'intervention Serge A BOILEAU président Tél. : 514 384-6840 poste 242	Endossé par: Serge A BOILEAU président bureau du président Tél. :514 384-6840 poste 242 Date d'endossement: 2012-07-20
---	---